

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de VIEUX CHARMONT (25614)



PIÈCE N°7.1 : SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Prescrit par délibération du : 11/05/2015
Arrêté par délibération du :
DATE ET VISA

DOSSIER DE CONCERTATION

ÉLÉMENTS FOURNIS PAR LES SERVICES DE L'ETAT

**Commune du
Vieux-Charmont**

Plan Local d'Urbanisme

Plan des Servitudes
d'Utilité Publique

Echelle 1/5'000



Conception
DDT 25 - CATU
MP - 20 août 2022
Direction Départementale des Territoires du Doubs

Légende	Document d'information sans portée juridique. Seules les informations éditées, publiées et mises à jour par les différents gestionnaires de servitudes d'utilité publiques font foi.
AC3 - Réserve naturelle régionale	
I4 - Réseau de transport électrique (H.T. et T.H.T.)	
I4 - Zone tampon du réseau	
PM1 - Zonage réglementaire des PPRI	
Limite de commune	

